



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de la Nièvre

Commune de **Saint-Martin-d'Heuille****Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs**

pour l'application des paragraphes I et II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral **N°** 2010-P-2252 **du** 06/09/2010

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn :

Situation PPRn	Date	Aléa	Élément générateur	Document de référence	Consultable sur internet
Approuvé	25/08/2010	Inondation	rivière Nièvre	Note de présentation du PPRi	Oui

3. Situation de la commune au regard d'un plan ou plusieurs de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt :

Situation PPRt	Date	Effet	Élément générateur	Document de référence	Consultable sur internet
----------------	------	-------	--------------------	-----------------------	--------------------------

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité :

zone Ia zone Ib zone II zone III non **Pièces jointes****5. Cartographie**

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte :

Cartes de zonage réglementaire

Date de dernière mise à jour de la fiche : 14/09/2010



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA NIÈVRE

Direction Départementale
des Territoires

PPRN de la Nièvre

COMMUNE DE ST MARTIN D'HEUILLE

ZONAGE REGLEMENTAIRE

Légende :



Zones rouges



Zones bleues



Cote de la crue de référence



Limite de la zone modélisée

**Approuvé
par Arrêté Préfectoral
en date du 25/08/2010**

Réalisation et édition :
Alp'Géorisques

Août 2010

Echelle : 1/5 000



